



## COMPTE RENDU JOURNÉE DU RÉSEAU – 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017 (PARIS)

Programme de la journée :

09h30 – Accueil des participants

10h00 – Mot d'accueil du président

10h15 – Qu'est ce que l'agrément santé, que va t'il vous apporter ?

11h15 – Lancement du projet commun : Petit Club Sciences

12h00 – Action d'encouragement du bénévolat des jeunes

12h30 – Déjeuner

14h15 – Le soutien à la parentalité, témoignages de militants du réseau Familles de France et partage d'expériences des participants

15h45 – Conclusion par le président

Profil des participants : Tout bénévole, salarié, personne assurant des représentations du réseau Familles de France.

© Patrick Chrétien, Ouverture de la Journée

Ouverture du Président qui insiste sur l'importance des échanges qui vont marquer cette journée.

Présentation des nouveaux salariés :

- Kévin FOCK-YEE, juriste assistant au département Consommation & Logement et au développement de projets associatifs ;
- Véronika VERNER, assistante de communication, également en charge de l'accueil. Elle présente son travail de communication : projection des visuels réalisés.

Informations sur les présidentielles : un document sur les propositions de Familles de France pour les familles, à soumettre aux candidats, a été construit de façon collaborative avec les fédérations départementales et les associations.

Une rencontre avec l'équipe de campagne de Benoît HAMON a déjà eu lieu ce matin vendredi 31 mars. Une autre est programmée mardi matin avec Caroline CAYEUX du parti Les Républicains - Sénateur de l'Oise et Maire de Beauvais - et l'après-midi avec l'équipe d'Emmanuel MACRON. Patrick CHRÉTIEN encourage notre réseau à relayer nos propositions en région en vue des législatives à venir.

Pourquoi cette journée?

Pour vous présenter des actions innovantes. On est sur un échange de compétences. Le rapport de la Cours des Comptes sur l'UNAF est défavorable et ce n'est pas la première fois ; il faut y apporter une réponse.

La première critique porte sur la représentativité, or ce sont les Mouvements familiaux qui lui sont affiliés dont Familles de France qui doivent amener des adhérents.

La deuxième critique porte sur le financement et la redistribution du fonds spécial. Le rapport préconise la suppression du financement automatique, lequel sera à terme soumis à la production de projets. Notre volonté est de redynamiser le mouvement, de nous adapter à ce futur financement en innovant, mais aussi en développant et en améliorant ce qui existe déjà dans notre réseau.

D'autre part, une refonte de notre projet associatif est en cours. Il s'agit de redéfinir nos valeurs, lesquelles se déclineront en plans d'actions et de renforcer le militantisme. Les hauts fonctionnaires de l'Éducation nationale ont refusé de nous renouveler notre agrément d'association éducative complémentaire de l'Enseignement public parce que notre image ne leur semble pas en accord avec les principes de citoyenneté et de laïcité qui fondent l'institution. Ils ont insisté sur la nécessité de revoir notre projet associatif qui doit attester de notre changement ; Charly HEE mène ce projet. Volonté d'un échange avec l'ensemble du réseau pour ce projet.

Patrick CHRÉTIEN rappelle que nous avons toutefois obtenu en 2016 l'agrément Santé qui intéresse beaucoup de nos associations et va contribuer à la redynamisation de notre Mouvement.

---

#### ● Charly HEE et Jean-Jacques GUYENET, Le projet associatif

---

La réécriture du projet associatif 2017-2020 se fera en collaboration avec les fédérations et associations locales et a pour but de mettre le réseau en mouvement. L'idée est de lancer un signal positif en direction du réseau et d'introduire une dynamique d'échange entre le national et le local. Un questionnaire est donc proposé à l'ensemble du réseau pour recueillir l'avis de tous sur les orientations à donner à ce projet.

Il faut répondre aux demandes des familles pour leur donner envie de nous rejoindre. L'éducation des enfants reste au centre de nos préoccupations et c'est le thème du soutien à la parentalité qui sera mis en avant dans ce projet sur le modèle actuellement en vogue : la parentalité positive.

(Voir diaporama)

---

#### ● Samir REGRAGUI, L'agrément santé

---

La santé est une préoccupation majeure des familles. Son champ s'est élargi et ne recouvre plus uniquement les soins mais toutes les questions autour du bien-être des familles. La modification de la loi 2002 et la mise en place de l'UNAASS permettent une représentation plus forte des usagers du système de santé ; c'est dans ce contexte que Familles de France a déposé sa demande d'agrément. Un travail important a été effectué en 2016 pour l'obtention de cet agrément et a rendu visible le travail de plus de 80 associations déjà impliquées dans des actions de formation, d'information, de représentation des usagers et de participation aux politiques publiques. Notre agrément est national et bénéficie donc à tout le réseau. Il devrait nous permettre d'attirer de nouveaux adhérents.

L'AG constitutive de l'UNAASS a eu lieu le 21 mars dernier et Familles de France en est membre fondateur.

La création des URAASS est en cours.

Des conseils territoriaux de santé vont remplacer les Conférences de santé.

Comment en bénéficier? En repérant des représentants et en les proposant à des établissements de santé. Le président de la fédération ou de l'association locale concernée fait une demande d'accréditation à la fédération nationale et lui adresse les fiches de demande de représentation d'usagers du système de santé pour signature par le président national. Ces fiches sont ensuite transmises aux établissements de santé ou aux ARS.

Si certaines fédérations et associations ont été l'objet d'un refus d'agrément local, Samir RÉGRAGUI propose qu'elles nous en fassent connaître la cause pour que nous puissions intervenir auprès des ARS afin de demander la levée de l'interdiction.

La formation est obligatoire pour être représentant et prise en charge par l'Etat.

Des outils ont été préparés par la fédération nationale pour informer les adhérents sur leurs droits dans le domaine de la santé. Samir RÉGRAGUI suggère de reprendre l'idée d'un badge pour permettre d'identifier Familles de France dans les Commissions de représentation.

Samir RÉGRAGUI insiste sur l'importance de faire remonter des comptes rendus sur les représentations ainsi menées d'une part, pour justifier de notre agrément et d'autre part, pour préparer son renouvellement à terme.

► Intervention de Mme BAGUANT : elle souhaite que chaque Mouvement agréé par le Ministère de la Santé soit représenté au sein du CA de l'UNAASS et informe sur l'importance d'une concertation interdépartementale pour ce faire, sans oublier les départements d'Outre-mer.

► Intervention de Mme BABY (présidente de l'association Familles de France Pays de Lagny) : elle se questionne sur la visibilité des représentations dans son département, lesquelles sont prises en grande partie par l'UDAF. Samir lui répond qu'il faut se faire connaître auprès des établissements en communiquant sur notre statut d'association nouvellement agréée et se renseigner sur les postes restants à pourvoir.

► Mme GODAIS (association Familles de France Paris 15<sup>ème</sup>, représentante UDAF à la CPAM75) : « l'UNAFOR dispense des formations pour les représentants d'usagers du système de santé ».

► Mme BELKIRI (administrateur en charge de la consommation, présidente de la fédération départementale des Bouches-du-Rhône) : « l'ARS PACA propose des formations gratuites sur 2 jours »

► M. FOULQUIER-GAZAGNES (administrateur national, président de la fédération départementale de l'Hérault) : demande si une de ses adhérentes, médecin retraité, doit suivre cette formation ?

► Mme BELKIRI lui répond que la formation est obligatoire pour tous et prise en charge par les pouvoirs publics.

► M. VERMANDEL (président de la fédération du Val d'Oise) : demande si un usager qui fait appel au représentant a droit à une réponse ?

► Mme TOUZARD (association familiale d'Evreux, déjà représentante en établissement de santé) lui répond que le représentant, qui a le rôle de facilitateur, ne peut que faire remonter la demande de l'usager mais doit par contre en accuser réception ; c'est la direction de l'établissement visé qui devra par la suite apporter une réponse à l'usager. M. VERMANDEL demande à Familles de France de défendre la suppression des dépassements d'honoraires non couverts par les complémentaires de santé et de soutenir les revendications du personnel de l'hôpital de Pontoise qui œuvrent dans des conditions qu'il juge inhumaines.

Samir RÉGRAGUI rappelle que l'égalité des soins est une des demandes de Familles de France au futur président de la République (voir dossier Élections).

---

#### ● Jean-Louis REMOUIT et Virginie DURIN, Mini Club Sciences

---

M. REMOUIT : a développé pour Familles de France, à la demande de Mme DURIN, le concept de Mini Club Sciences ; c'est un moyen de sensibiliser les enfants du CE1 à la 6<sup>e</sup> aux Sciences.

Pourquoi ce projet ?

Virginie DURIN, responsable du secteur Education à Familles de France, a participé en décembre 2016 au siège de l'OCDE (l'Organisation de Coopération et de Développement Économique) à Paris à la présentation des résultats 2015. L'étude PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) est publiée tous les 4 ans, cette étude porte sur les connaissances (mathématiques, sciences, lecture) des enfants ; elle est présentée par pays. Moins d'un quart des enfants en France ont accès à un club de sciences dans leur établissement scolaire ; c'est beaucoup moins que la moyenne des enfants de l'OCDE.

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique  
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs  
Agréée association d'usagers du système de santé

---

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88  
E-mail : [accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org) – site : [www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)

Cette enquête montre donc un niveau d'éducation moyen en baisse, des écarts de niveaux importants entre « bons » et « mauvais » élèves, des destinées scolaires « figées au berceau », des écarts de niveau entre filles garçons.

La science est un marqueur de l'éducation et il existe une forte corrélation entre les mathématiques et l'écrit.

Présentation du Mini Club Sciences :

Familles de France propose 2 versions : l'une en mode scolaire, sous forme de modules d'une heure pour cadrer avec les activités périscolaires, et l'autre en mode vacances.

Pour le choix des matières, M. REMOUIT se réfère aux directives ministérielles : mathématiques, calcul, géométrie, astronomie, etc. La chimie est écartée car dangereuse et trop coûteuse en matériaux.

Les séances s'adressent chacune à 10 élèves travaillant en binôme (travail collaboratif) et requièrent l'usage de 5 « valises » (kits). Les consommables peu coûteux pourront pour certains être fournis par les parents ; le but est de faire de la Science avec un rien et de façon vivante.

Les animateurs seront des étudiants mais aussi des enseignants ou des ingénieurs retraités.

Il n'y aura ni électronique, ni Internet car le principe de ces ateliers est de développer la sensation du phénomène physique avant d'en inscrire les équations, de passer progressivement de la sensation (fonctionnement des filles) à la compréhension et à la décomposition (fonctionnement des garçons). L'expérimentation passe avant la compréhension contrairement à l'usage du numérique. Il est procédé en fin de séance à des exercices de compte rendu.

Le but est de développer un dialogue scientifique avec l'enfant ; la Science est un sujet neutre qui ne crée pas de discorde et favorise le dialogue.

Le financement serait en partie pris en charge par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports auprès duquel nous avons fait une demande en attente de réponse. D'autres financeurs sont également ciblés. Une participation sera demandée aux parents.

Un site Internet WordPress sera créé comprenant l'agenda des programmes, le blog des parents et des animateurs.

Forces et faiblesses, opportunités et menaces :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>-Plus d'adhérents,</li><li>-Gratuit dans la version centres aérés</li><li>-Animation sociale et locale</li><li>-Éveil des enfants à la Science</li><li>-Apprentissage du travail coopératif</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Pédagogie des animateurs</li><li>-Difficultés de la logistique</li><li>-Remontées à FF</li></ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>-Activité de FF vue par le ministère</li><li>-Extension du principe Mini Club</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Ratages avec les parents</li><li>-Accidents techniques</li><li>-Qualité des enquêtes de satisfaction et des remontées.</li></ul>

► Intervention de Monsieur CHRÉTIEN : cette innovation répond parfaitement à notre volonté de reconquérir notre agrément Éducation nationale, d'autant qu'il s'appuie sur 4 associations pilotes dans 4 régions du territoire.

► Jean-Louis REMOUI : des partenariats sont envisageables avec la Cité des Sciences de La Villette et les Centres d'innovation de Saclay et le Ministère de l'Industrie.

► M. FOULQUIER-GAZAGNES : s'interroge sur la disponibilité des étudiants en province. Monsieur CHRÉTIEN lui répond qu'il faut prévoir de contacter les professeurs d'université pour recruter des étudiants bénévoles. Mme BAGUANT l'informe que le Ministère nous a proposé de nous communiquer des listes de personnes motivées.

► M. FOULQUIER-GAZAGNES s'interroge également sur les résistances de l'Enseignement public à la mise en œuvre du projet. M. REMOUI lui répond que le privé est effectivement plus demandeur et que, si l'exploitation de ce projet n'est pas prise en charge par les finances publiques, elle le sera par les parents.

► Mme PRÉVOSTEAU propose de présenter le projet aux Universités du Temps Libre pour dénicher des recrues chez les retraités. Patrick CHRÉTIEN approuve car l'ajout de la dimension intergénérationnelle donne une valeur supplémentaire à cette action pour les familles.

► M. HERVOT se demande « comment faire rentrer l'étiquette *Familles de France* dans les centres aérés » avec cette activité ? Mme DURIN lui répond qu'on voit bien là tout l'intérêt de reconquérir notre agrément Éducation nationale.

► Mme COUTAUDIER propose de faire la promotion de ce projet à l'occasion de notre conférence de presse Rentrée scolaire.

---

#### ● Amandine Bula, Action d'encouragement du bénévolat des jeunes

---

Le bénévolat augmente chez les jeunes pourtant Familles de France n'est pas impacté.

Une campagne de recrutement auprès des jeunes a été lancée pour nos associations, conjointement par les départements Vie familiale/Éducation et Vie associative avec la diffusion d'outils de sensibilisation : un livret de campagne pour les associations, des flyers et affiches à distribuer dans les établissements fréquentés par les jeunes, un certificat de compétences acquises au travers du bénévolat.

Un débat s'engage sur la difficulté que nous avons à recruter et à fidéliser des jeunes bénévoles.

Il en ressort que nous avons en effet bien du mal à attirer des jeunes autrement que sur des actions ponctuelles, type Téléthon, bourses, etc.

M. MECTOR, un jeune engagé aux côtés de Mme RUAULT en Eure-et-Loir, témoigne toutefois de sa passion et de son intérêt pour l'aide aux devoirs auprès des enfants de son département.

Thierry FOULQUIER-GAZAGNES insiste sur l'opportunité pour un jeune de se créer un réseau au travers d'une association pour faciliter son accès à l'emploi et sur le fait également que la valorisation de l'engagement bénévole sur un CV peut être un atout pour trouver un emploi.

---

#### ● Le soutien à la parentalité, témoignages de militants du réseau Familles de France et partage d'expériences

---

**A. Helena VAN EXTERGHEM**, Assistante maternelle (Présidente de l'association de la Vallée de l'Eure - 27) – **La communication bienveillante parents-enfants, 1<sup>er</sup> pas vers la parentalité positive.**

Mme VAN EXTERGHEM nous retrace son parcours et fait référence à différents outils pour un 1<sup>er</sup> pas vers la parentalité positive : les ouvrages d'Isabelle FILLIOZAT, d'Adèle FABER et Elaine MAZLISH. La parentalité positive est un mode de vie qui crée du lien et du respect mutuel, une façon plus juste de communiquer avec les enfants.

Elle remercie Danièle GIRARD, Présidente de la fédération de l'Eure et Trésorière de la fédération nationale, ainsi que M. LEFÈVRE, Président de l'association familiale d'Evreux, de l'avoir accueillie, écoutée et aidée à

obtenir le soutien de la CAF puis celui de la Mairie, ce qui lui a permis de développer et diversifier ses actions au service des familles dans le cadre de ce projet.

Elle nous recommande la lecture du texte « cadre national pour l'accueil du jeune enfant » qui est une des propositions phare du rapport de Sylvianne GIAMPINO – Vice-présidente du HCFEA, présidente du Conseil enfance et adolescence - sur le développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels, reprise par la Ministre des Familles dans son plan d'action pour la petite enfance, et qui figure sur le site Internet du Ministère. Le texte-cadre détaille les dix principes énoncés du point de vue de l'enfant dans la charte nationale placée en ouverture du texte. Cette charte tirée sur papier à 14 000 exemplaires sera envoyée à tous les EAJE et RAM via le réseau des CAF ; l'idée étant que tous les professionnels de la petite enfance puissent se l'approprier, l'appliquer et la faire vivre.

Lien vers le texte-cadre :

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/03/Texte-cadre-v3.pdf>

► Intervention de Mme LACHAUD, orthophoniste de profession (administrateur national en charge de la politique familiale, représentante Caf du Gard) : le monde a changé sur l'éducation des enfants (interdiction de la fessée) ; une autre politique d'éducation du jeune enfant se fait jour. Les parents ne connaissent pas les nouveaux outils, comme par exemple la communication gestuelle associée à la parole, de plus en plus utilisée notamment dans les crèches. Elle constate que les parents sont de plus en plus inquiets au sujet de l'éducation de leurs enfants, or il suffit parfois d'un simple rendez-vous pour calmer ces peurs par le dialogue. Il faut mettre en avant la prévention. Les CAF développent la politique familiale sur la parentalité et proposent de subventionner des projets en la matière. Mme LACHAUD recommande à Mme EXTERGHEM, au vu de son expérience, de démarcher le REAAP<sup>1</sup>. Même en l'absence de financement, il est important d'y adhérer. En France, tout ce qui concerne, l'aide à l'accompagnement des parents, revêt une connotation sociale, ce qui dissuade certains de s'y intéresser. En Angleterre ces lieux sont plus neutres et attirent plus de familles. Tout le monde peut bénéficier des RAM<sup>2</sup>, pas seulement les familles défavorisées ; ce sont des lieux d'information très généralistes.

**B. Sébastien JOËL**, secrétaire de l'association Familles de France de Boissy-Saint-Léger (94), a travaillé dans une radio pendant 12 ans avant de s'engager dans l'associatif. Il a contribué à la **création d'une radio dans les « espaces parents dans les collèges »**.

Les associations des Familles de France de Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes proposent la radio au collège dans les espaces parents ; outil qui favorise la communication parents-enfants.

Elles se sont réunies avec l'UDAF, à la demande de la Principale du collège de Limeil-Brévannes, pour cette création dans le cadre des espaces parents ; échanges sur des thématiques proposées par les parents volontaires et fabrication de podcasts pour le montage d'émissions de qualité, lesquelles sont validées par un modérateur (le cadre enseignant) avant diffusion. Les témoignages ainsi obtenus sont disponibles sur le site du collège. C'est un projet simple en termes de moyens ; il ne s'agit pas d'un studio ; le budget moyen s'élève à 1 500 euros.

► Question de M. FOULQUIER-GAZAGNES : est-ce que le projet peut se faire en partenariat ou en complémentarité avec un Ciné club ? Réponse de M. JOËL : il veut bien monter des Ciné clubs avec M. FOULQUIER-GAZAGNES.

---

<sup>1</sup> Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

<sup>2</sup> Relais assistant-e-s maternel-le-s

► Question Mme BABY: elle s'interroge sur l'efficacité des sites Pronotes : souvent pas correctement renseignés et mal mis à jour et qui, pour elle, ne peuvent en aucun cas remplacer le dialogue de visu avec les enseignants et l'établissement. M. JOËL est d'accord, ce système n'est pas encore bien géré ; il évoque à ce sujet le passage de la FM à la RNT<sup>3</sup>. D'autre part, le dialogue demeure également indispensable.

**C. M. FOULQUIER-GAZAGNES - La transmission des savoirs familiaux et la lutte contre l'extrémisme.**

Ce sujet est un des axes forts de la COG et une thématique du soutien à la parentalité. M. FOULQUIER-GAZAGNES est membre de la CAF de l'Hérault et de la MIVILUDES<sup>4</sup>. Il met en avant le rapport entre la transmission familiale et la lutte contre la radicalisation. Les parents se reposent de plus en plus sur l'école pour la transmission des savoirs et les conséquences sont fâcheuses.

A l'évocation de ce problème, les parents répondent qu'ils n'ont pas le temps. Pourtant aux dires du Professeur linguiste auquel il se réfère, cette transmission ne nécessiterait que 5 à 10 minutes par jour.

M. FOULQUIER-GAZAGNES anime des conférences ou ateliers sur le sujet à l'usage des parents qui coûtent 30€ mais sont gratuites pour Familles de France (voir flyer).

**D. Mme DURIN – Les Mini Clubs Laïcité ; les valeurs de la République contre l'extrémisme.**

Mme DURIN représente notre Mouvement au sein du Comité de suivi de la Charte sur la Laïcité de la branche Famille et de ses partenaires réunissant les représentants du conseil d'administration de la CNAF, un collège de directeurs des CAF, les associations partenaires dont Familles de France, des observateurs institutionnels et des experts. Les associations ont été fortement mobilisées par la CNAF et le Ministère des Familles sur les questions de citoyenneté et de laïcité depuis les attentats du 13 novembre 2015. Les Mini Clubs Laïcité constituent une réponse à la problématique sociétale engendrée par le terrorisme. Il s'agit de prévenir la radicalisation en s'adressant aux jeunes de 7 à 12 ans, avant qu'ils ne soient captés sur Internet par des personnes qui prennent la religion comme prétexte d'endoctrinement.

La laïcité en France répond à un principe d'ouverture et ne consiste pas à combattre les religions. Il s'agit de donner un maximum de connaissances à l'enfant sur toutes les religions pour qu'il puisse ainsi mieux résister aux tentatives d'endoctrinement ; le danger vient de l'ignorance.

La formation est assurée par l'association Enquête qui explore la laïcité et les religions par le jeu.

La sélection et l'encadrement de nos intervenants sera rigoureuse : critère d'ancienneté de 3 ans, signature d'une charte de neutralité, formation, accès aux outils pédagogiques et suivi des animations au moyen d'une mallette Internet.

Les séances sont indépendantes les unes des autres. Enquête s'adresse aux parents comme aux enfants.

► Intervention de M. de COMBEJEAN : rappelle que l'Alsace est restée sous régime concordataire et nous fait part des difficultés à parler de la religion à l'école : les communautés sont hostiles à ce que quelqu'un qui n'est de leur religion en parle. Réponse de Mme DURIN: On n'aborde les religions par le biais de la connaissance et non de la croyance ; il s'agit de promouvoir le vivre-ensemble pour favoriser l'acceptation des convictions des uns et des autres, y compris l'athéisme.

---

<sup>3</sup> Radio Numérique Terrestre

<sup>4</sup> Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

Concernant le financement, on rencontre plus de difficultés à faire participer les parents que pour les Mini Clubs Sciences ; par contre, les pouvoirs publics sont tout à fait favorables (Ministère, Caf et Mairies).

---

● Conclusion du Président

---

Patrick CHRÉTIEN remercie les intervenants qui nous ont passionné et espère que l'exposé de leurs réussites donnera envie à d'autres associations de se lancer dans ces expériences. Il remercie également les administrateurs et les salariés pour leur fort investissement. Il encourage à nouveau les responsables associatifs à s'impliquer dans la bataille en vue des élections législatives et sénatoriales. Il rappelle la volonté de la fédération de redynamiser notre Mouvement par des actions innovantes et regrette qu'aucun sujet n'ait été abordé dans ce contexte autour de la défense des consommateurs. Les permanences de défense des consommateurs sont en déclin et de nouvelles actions sont à envisager également dans ce secteur.

Il souhaite un bon retour et un bon repos à tous et donne rendez-vous aux membres de notre réseau dès que possible pour continuer à faire évoluer Familles de France.



## ENQUÊTE SATISFACTION JOURNÉE DU RÉSEAU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017

Répartition selon les thématiques suivantes, cette satisfaction s'est caractérisée par :

	
/24 retours	
richesse des échanges	23
apport d'information	20
qualité de l'animation	22
l'ambiance	24
durée journée	20

Pour certains participants, cette journée a été l'occasion de réfléchir pour envisager des actions à travers :

	
/24 retours	
richesse des échanges	3
apport d'information	8
qualité de l'animation	4
durée journée	5

**Sur l'ensemble des participants, certains se sont projetés sur les actions présentées :**

**II- Actions présentées**

actions	Nombre de demandes potentielles d'action à reproduire	Accompagnement	
		Oui	Non
Mini clubs sciences	8	7	
Mini clubs laïcité	6	4	1
Usagers santé	5	1	2
Bénévolat jeune	3	2	1
parentalité positive	2	2	
Parents à l'école	1	1	

**Résultat du sondage auprès des participants sur des thématiques qui pourraient être présentées lors d'une prochaine réunion :**

**III- Idées à développer pour une prochaine réunion**

**Idées :**

- intégration migrant
- parler de l'interculturel
- parler de la précarité
- point sur le projet associatif
- actions communes avec la confédération des seniors
- formation (parentalité positive, club sciences)
- le handicap et la famille : les évolutions
- les familles monoparentales (accompagnements spécifiques, droits, mode de vie, épanouissement de l'enfant)